

Et pour cause, le comptage physique des personnels de l'État de 2018 permettra d'économiser 26 milliards de FCFA dès 2019.

Ces économies, apprend-on de sources internes au ministère des Finances, sont une retombée du comptage physique des personnels de l'État (Coppe), opération conduite entre avril et juin 2018 par ce ministère. Selon ce département ministériel, ce dénombrement avait « pour but d'identifier et d'expurger du fichier solde de l'État, tous les agents publics y émargeant irrégulièrement, du fait d'une absence non justifiée, d'une démission ou d'un décès non déclaré ».

Au terme de cette opération au mois de juin 2018, avait-on appris de sources proches de l'opération, 44 000 fonctionnaires présumés fictifs avaient été démasqués, sur les 310 786 agents émargeant officiellement à la Fonction publique. Une phase de précontentieux, qui avait pour objectif de permettre aux agents de l'État épinglés de pouvoir être réhabilités en présentant les preuves requises, avait été lancée le 26 octobre 2018. Elle s'est achevée le 4 janvier 2019.
